

ANNEXE 4

Critères généraux appliqués à l'évaluation des performances des candidats 2024

A. Formations post-baccalauréat:

- i. Etudes académiques partiellement ou entièrement finalisées
- ii. Etudes de médecine (partielles)
- iii. Etudes des professions connexes de la médecine, partiellement ou entièrement finalisées
 1. infirmiers
 2. études paramédicales
 3. sage-femmes
 4. études équivalentes aux spécialités suivantes :
 - a. kinésithérapie
 - b. technicien en radiologie médicale
 - c. laboratoire
 - d. technicien dentaire
 - e. prophylaxie dentaire
 - f. assistant en pharmacie
 - g. etc.
- iv. Etudes académiques complémentaires à la médecine, partiellement ou entièrement finalisées
 1. bioingénierie
 2. ingénierie des dispositifs médicaux ou études équivalentes
 3. psychologie
 4. biologie
 5. chimie
- v. Masters finalisés dans des domaines connexes de la médecine
 1. Voir les spécialités de ii. et iii.
- vi. Etudes moyennes de profil finalisées
 1. Médicales (spécialités connexes)
 2. Biologie
 3. Chimie

B. Etudes lycéales

- a. Avec baccalauréat
 - i. La moyenne générale du baccalauréat
 - ii. Le type du baccalauréat
 - iii. Les notes au baccalauréat, aux matières spécifiques
 1. Biologie
 2. Chimie
 3. Physique
- b. Sans baccalauréat (seulement pour les pays où il n'y a pas de baccalauréat à la fin du lycée)
 - i. Le type du lycée
 - ii. La somme des notes/qualificatifs des années de lycée
 - iii. La somme des notes en biologie
 - iv. La somme des notes en chimie

C. La connaissance de la langue d'étude

- a. Des certificats spécifiques de langue (anglaise ou française)
- b. La finalisation des études secondaires dans un établissement où la langue d'étude d'enseignement a été l'anglais ou le français ;
 - i. Observation : On va établir la pondération et la valeur de divers types de certificats langagiers possibles après avoir consulté les membres de la Discipline Langues Modernes.

D. Activités extracurriculaires

- a. Le bénévolat dans des domaines connexes de la médecine/biologie.
- b. L'expérience professionnelle (employé qualifié/non qualifié) dans des domaines médicales/paramédicales.
- c. D'autres compétences et réalisations jugées pertinentes.

E. Recommandation

- a. Des lettres de recommandation signées en original par un tuteur considéré pertinent par le candidat